

14 août 2013

Anglais, français et espagnol seulement*

**Vingt-troisième Réunion des chefs des services chargés
au plan national de la lutte contre le trafic illicite
des drogues, Amérique latine et Caraïbes**

Quito, 30 septembre-4 octobre 2013

Point 3 de l'ordre du jour provisoire**

**Principales tendances et mesures de lutte à l'échelle
régionale en matière de trafic de drogues****Statistiques sur les tendances du trafic de drogues dans
les Amériques et dans le monde****Rapport du Secrétariat***Résumé*

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des dernières tendances de la production et du trafic illicites de drogues dans les Amériques et dans le monde, en s'attachant en particulier à la région Amérique latine et Caraïbes. Les statistiques et les analyses qu'il contient se fondent sur les informations les plus récentes dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Trois pays, à savoir la Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou, assuraient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée est restée stable en 2011. L'Amérique latine et les Caraïbes étaient toujours à l'origine de la majeure partie de la production et des saisies de cocaïne au niveau mondial. En 2011, plus de 70 % des saisies mondiales de cocaïne ont été réalisées dans la région.

Le cannabis reste la drogue dont la culture, la production, le trafic et la consommation sont les plus importants au niveau mondial, et sa culture se poursuit dans la plupart des pays des Amériques. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont baissé en 2011 et les saisies réalisées dans les Amériques ont également diminué, passant de 5 407 tonnes en 2010 à 4 779 tonnes en 2011. Les saisies mondiales de

* L'anglais, l'espagnol et le français sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.

** UNODC/HONLAC/23/1.



résine de cannabis étaient en baisse pour la troisième année consécutive. Du fait des préférences des consommateurs, le cannabis est principalement consommé sous forme d'herbe dans les Amériques, et moins de 0,1 % des saisies mondiales de résine ont été effectuées dans ces pays.

L'Afghanistan et le Myanmar ont continué de représenter la majorité des cultures illicites de pavot à opium recensées dans le monde, 84 % de ces cultures ayant eu lieu dans ces deux pays. En 2012, en Afghanistan, la culture du pavot couvrait 154 000 ha, soit 18 % de plus que l'année précédente. Cependant, des maladies et des intempéries ayant endommagé les cultures, la production potentielle d'opium a chuté de 36 % sur la même période. Au Myanmar, la culture a augmenté de 17 %, passant à 51 000 ha, et la production estimée d'opium a augmenté de 12 %, pour atteindre 690 tonnes. En 2011, les saisies d'opium sont restées à des niveaux similaires à ceux de l'année précédente; les saisies d'héroïne ont diminué en Amérique du Sud, en Amérique centrale et dans les Caraïbes mais ont augmenté en Amérique du Nord.

La tendance la plus nette qui émerge des données de 2011 est l'augmentation des saisies mondiales de stimulants de type amphétamine. Ces dernières années, le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement développé. Après les niveaux relativement stables des saisies opérées jusqu'en 2008, le volume annuel de méthamphétamine saisie dans le monde a rapidement augmenté pour atteindre près de 88 tonnes en 2011, soit plus de trois fois le volume de 2008. Dans les Amériques, la sous-région Amérique du Nord représentait la majorité des saisies de stimulants de type amphétamine.

Il existe des habitudes de coopération bien établies entre les différents services de détection et de répression d'Amérique latine et des Caraïbes, et lesdits services échangent régulièrement des renseignements. La majorité des pays mènent des opérations de détection et de répression conjointes avec d'autres pays de la région.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Tendances des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale	5
A. Cannabis	5
B. Opium	6
C. Coca	7
III. Tendances du trafic illicite de drogues	9
A. Cannabis	10
B. Opiacés	13
C. Cocaïne	17
D. Stimulants de type amphétamine	19
IV. Activités de réduction de l'offre: Amérique latine et Caraïbes	21
V. Conclusions	23
Tableaux	
I. Saisies de drogues en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2010 et 2011	10
II. Saisies d'herbe de cannabis dans les Amériques, 2007-2011	12
Figures	
I. Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 2002-2012	6
II. Culture du cocaïer en Colombie, au Pérou et en Bolivie (État plurinational de), 2001-2011	9
III. Saisies d'herbe de cannabis dans les Amériques, 2001-2011	11
IV. Saisies de résine de cannabis dans certaines régions, 2001-2011	13
V. Saisies d'opium dans le monde, 2001-2011	14
VI. Saisies d'héroïne dans le monde, 2001-2011	15
VII. Saisies d'héroïne dans les Amériques, 2001-2011	17
VIII. Saisies de cocaïne dans le monde, 2001-2011	18
IX. Saisies de stimulants de type amphétamine dans le monde, 2006-2011	20

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la production et du trafic des principales drogues illicites aux niveaux mondial et régional, en s'attachant en particulier aux sous-régions que sont l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes. L'expression "Amérique latine" désigne l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud et, souvent, les statistiques sont établies pour l'ensemble que constituent l'Amérique latine et les Caraïbes. Le rapport fournit également des informations sur la sous-région Amérique du Nord et des informations régionales sur les Amériques.

2. Au moment de l'établissement du présent rapport, huit¹ pays des Amériques avaient fourni des réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012 à des fins d'analyse. De ce fait, l'analyse a dû être limitée pour l'essentiel à des données concernant, pour les plus récentes, la fin 2011. Toutefois, certaines données concernant 2012 ont été utilisées lorsqu'elles étaient disponibles, et les rapports de pays présentés aux réunions des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues tenues en 2012² ont constitué d'importantes sources d'informations récentes.

3. La section II du présent rapport porte sur les cultures illicites et la production de drogues d'origine végétale. Les données relatives à la culture et à la production se fondent sur les résultats des dernières enquêtes sur les cultures illicites publiées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

4. La section III du rapport présente des statistiques sur les saisies mondiales de cannabis, d'opiacés, de cocaïne et de stimulants de type amphétamine. Elle porte plus particulièrement sur les saisies réalisées dans les Amériques. Les principales sources d'information sur les saisies et le trafic de drogues sont les réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels (quatrième partie, sur l'offre illicite de drogues) communiquées par les gouvernements pour 2011 et les années antérieures. Des réponses au questionnaire pour 2011 ont été communiquées par 97 États Membres et territoires, dont 15 États des Amériques³.

5. La section IV du présent rapport met en avant les activités menées par les pays des Amériques pour réduire l'offre de drogues illicites. Elle couvre les mesures prises au niveau national, ainsi que les activités de coopération internationale et transfrontalière et de coopération technique internationale qui ont eu lieu en 2010 et 2011. L'analyse qui figure à la section IV se fonde sur les réponses des États Membres aux questions sur la réduction de l'offre figurant à la partie II du questionnaire destiné aux rapports annuels, consacrée à l'approche globale de la réduction de la demande et de l'offre de drogues.

¹ Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, El Salvador, Mexique, Pérou, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du).

² Principalement à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Antigua (Guatemala) du 1^{er} au 5 octobre 2012.

³ Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Équateur, États-Unis d'Amérique, Honduras, Jamaïque, Mexique, Pérou, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du).

6. Les statistiques concernant les saisies de drogues constituent des indicateurs indirects valables des tendances du trafic. Il faut toutefois les considérer avec prudence car elles correspondent également à différentes méthodes d'établissement des rapports et leur qualité dépend de l'importance et de l'efficacité des moyens de détection et de répression.

II. Tendances des cultures illicites et de la production de drogues d'origine végétale

A. Cannabis

7. À la différence d'autres cultures illicites comme la coca et le pavot à opium, le cannabis pousse dans divers environnements et se prête à différentes méthodes de culture, ce qui fait qu'il est difficile d'évaluer l'ampleur de sa culture et de sa production. Les informations dont on dispose sur cette culture ainsi que des indicateurs indirects tels que les saisies de plantes donnent à penser que des activités illicites de culture du cannabis et de production d'herbe de cannabis ont lieu dans la plupart des pays du monde.

8. Les rapports de pays communiqués par les États Membres à la précédente réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes⁴, et les réponses aux questionnaires destinés aux rapports annuels indiquent que la demande d'herbe de cannabis est souvent satisfaite par la production locale. Au cours des 20 dernières années, la production de cannabis est devenue plus localisée, les lieux de production se rapprochant des principaux marchés de consommation. Dans les Amériques, ce changement s'est principalement opéré entre 1991 et 2001, la production s'étant alors déplacée d'Amérique du Sud, surtout de Colombie, vers les marchés de consommation d'Amérique du Nord. La quantité d'herbe de cannabis saisie en Amérique du Sud a diminué: en 1991, elle représentait 25 % des saisies mondiales, contre 7 % en 2001. Entre 2001 et 2011, les saisies d'herbe de cannabis réalisées en Amérique du Sud ont été globalement stables et représentaient, en moyenne, 10 % des saisies mondiales.

9. Du fait des préférences des consommateurs, le cannabis est principalement consommé sous forme d'herbe dans les Amériques. On ne constate qu'une production limitée de résine de cannabis dans la région. En 2011, les saisies d'herbe de cannabis y étaient plus de 800 fois plus importantes que celles de résine.

10. Le Maroc reste l'un des plus gros producteurs mondiaux de résine de cannabis. En 2005, l'ONUDC y a mené une enquête à l'issue de laquelle la superficie totale des cultures illicites a été estimée à 72 500 ha. Depuis, le pays a estimé la superficie nette (après éradication) de ces cultures à 60 000 ha en 2008 et 47 500 ha en 2011

11. Outre le Maroc, l'Afghanistan est également un important pays producteur de résine de cannabis. En 2011, l'ONUDC et le Gouvernement afghan ont mené conjointement la troisième enquête sur le cannabis dans le pays, qui a conclu que la

⁴ Rapports de pays présentés à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Antigua (Guatemala) du 1^{er} au 5 octobre 2012.

culture de la plante de cannabis et la production de résine y semblaient stables, et que rien n'indiquait un changement de fond par rapport aux enquêtes menées par l'ONUDC en 2009 et 2010.

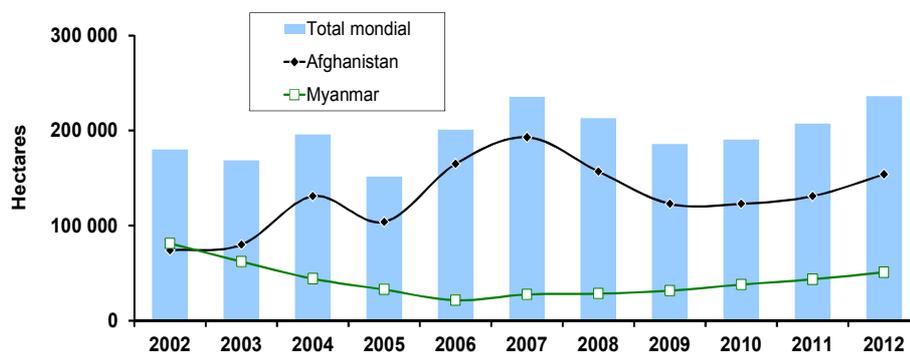
B. Opium

12. En 2011, l'Afghanistan et le Myanmar ont continué de représenter la majorité des cultures illicites de pavot à opium recensées dans le monde (voir fig. I), 84 % de ces cultures ayant eu lieu dans ces deux pays. La superficie consacrée à la culture du pavot dans le monde a augmenté de 15 %, pour atteindre 236 320 ha en 2012⁵.

Figure I

Culture illicite du pavot à opium dans le monde, 2002-2012

(Hectares)



13. L'Afghanistan demeure le principal pays de culture du pavot à opium. Selon l'enquête de 2012 sur l'opium en Afghanistan, les cultures de pavot couvraient 154 000 ha en 2012, soit 18 % de plus que les 131 000 ha enregistrés l'année précédente. Cela étant, les maladies phytosanitaires et les intempéries ont endommagé les récoltes, avec pour effet une diminution de 36 % de la production potentielle d'opium, qui est passée de 5 800 à 3 700 tonnes sur la période considérée. Les cultures ont progressé malgré une hausse de 154 % des superficies qui ont été éradiquées grâce à l'action du Gouvernement (plus de 9 600 ha de pavot à opium ont été éradiqués en 2012, contre 3 800 en 2011). Le nombre de provinces exemptes de pavot à opium, qui était de 17, est resté inchangé. Une province située dans l'ouest du pays (Ghor) a perdu son statut de province exempte de pavot, tandis qu'une autre (Faryab), dans le nord, l'a retrouvé.

14. En 2012, 95 % des cultures de pavot à opium d'Afghanistan étaient concentrées dans les provinces méridionales et occidentales du pays. Les provinces méridionales de Helmand, Kandahar, Oruzgan, Daykundi et Zabul étaient les principales concernées; c'est là qu'étaient pratiquées 72 % des cultures, la province de Helmand comptant toujours à elle seule pour environ la moitié des cultures de pavot à opium du pays. Les provinces occidentales de Farah, Hérat et Nimroz représentaient 23 % des cultures de pavot à opium.

⁵ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, *Rapport mondial sur les drogues 2013*.

15. Le prix de l'opium à la sortie de l'exploitation en Afghanistan est resté relativement élevé, à 196 dollars le kilogramme, prix qui continuait d'inciter fortement les agriculteurs à se lancer dans la culture du pavot ou à la reprendre la saison suivante. En raison de la faiblesse des rendements, le revenu moyen brut tiré d'un hectare de pavot à opium a diminué de 57 %, passant de 10 700 dollars en 2011 à 4 600 dollars en 2012.

16. En Asie du Sud-Est, le pavot à opium est traditionnellement cultivé au Myanmar, en République démocratique populaire lao, en Thaïlande et au Viet Nam. Dans ces pays, il pousse généralement sur des collines escarpées aux sols pauvres et non irrigués, ce qui explique que les rendements y soient moins bons qu'en Afghanistan. Au Myanmar, la culture du pavot à opium, qui a fortement chuté entre 1997 et 2006, a ensuite suivi une tendance générale à la hausse, pour atteindre 51 000 ha en 2012. Ce niveau reste très bas par rapport au niveau record de 1996, mais la superficie qui a été consacrée à cette culture en 2012 (51 000 ha) est beaucoup plus importante que celle enregistrée en 2006 (21 500 ha). La production estimative d'opium au Myanmar est passée de 610 tonnes en 2011 à 690 tonnes en 2012, le pays devenant ainsi le premier cultivateur de pavot à opium et le premier producteur d'opium illicite dans la région.

17. En République démocratique populaire lao, la superficie consacrée à la culture du pavot à opium a augmenté, passant de 4 100 ha en 2011 à 6 800 ha en 2012, selon les estimations. Ce niveau reste très bas comparé aux niveaux enregistrés entre 1996 et 1999, mais il est le résultat de cinq années consécutives de hausse et représente plus de quatre fois le niveau observé en 2007 (1 500 ha). Le relevé aérien réalisé par l'ONUDC en 2012 a révélé l'existence de cultures de pavot à opium dans quatre des six provinces du nord du pays, à savoir Phongsali, Louang Namtha, Houaphan et Louangphrabang. Selon les estimations, la production d'opium, qui était de 25 tonnes en 2011, est passée à 41 tonnes en 2012.

18. Du pavot à opium était également cultivé au Mexique. Bien que l'on ne dispose pas d'estimations récentes du Gouvernement mexicain sur la superficie nette cultivée, les autorités mexicaines ont signalé l'éradication de 16 389 ha de cultures illicites en 2011. Elles ont en outre indiqué que le trafic de gomme d'opium s'effectuait principalement par voie de terre à partir de zones de culture situées essentiellement sur le littoral pacifique⁶.

19. En Colombie, un total de 341 ha de pavot à opium ont été détectés en 2011 et 304 ha ont été éradiqués.

C. Coca

20. Trois pays, à savoir la Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou, assuraient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée est restée stable en 2011, avec de légères augmentations en Colombie et au Pérou et une diminution dans l'État plurinational de Bolivie. L'extraction illicite des alcaloïdes de la feuille de coca, première étape de la fabrication de la

⁶ Rapport de pays présenté par le Mexique à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Antigua (Guatemala), du 1^{er} au 5 octobre 2012.

cocaïne, s'effectuait presque exclusivement dans ces trois pays, qui étaient aussi à l'origine de la majeure partie du chlorhydrate de cocaïne fabriqué dans le monde. Cependant, certains éléments indiquaient également que des activités de transformation de la cocaïne avaient lieu, à petite échelle, dans des pays voisins, des laboratoires clandestins ayant été saisis en 2011 en Équateur, au Mexique et au Venezuela (République bolivarienne du). En Europe, les installations découvertes ces dernières années étaient principalement des laboratoires d'extraction secondaire, servant à récupérer la cocaïne imprégnée, dissoute ou autrement incorporée dans d'autres substances ou matières.

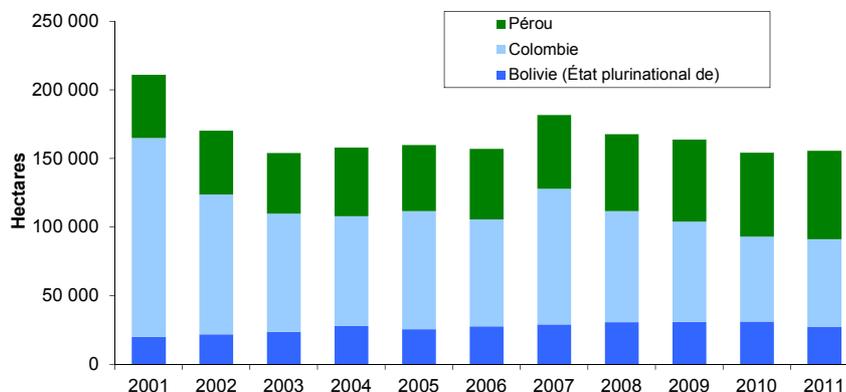
21. Dans l'État plurinational de Bolivie, la superficie des terres consacrées à la culture du cocaïer a diminué, passant de 31 000 ha en 2010 à 27 200 ha en 2011. La région des Yungas de La Paz représentait toujours environ les deux tiers de ces cultures, le reste étant concentré pour l'essentiel dans la région du Chapare et, dans une bien moindre mesure, dans la municipalité d'Apolo. Les données qui émanent des organismes de détection et de répression montrent que des efforts accrus sont déployés pour contenir la culture du cocaïer et la fabrication de cocaïne: la superficie éradiquée est passée de 8 200 ha en 2010 à 10 800 ha en 2011 (par éradication volontaire et forcée).

22. En Colombie, les terres consacrées à la culture du cocaïer sont passées de 62 000 ha en 2010 à 64 000 ha en 2011. Après trois années consécutives de baisse, une légère hausse a été enregistrée en 2011, mais la superficie cultivée cette année-là représente moins de la moitié des 145 000 ha enregistrés en 2001. Les autorités colombiennes ont noté que les mesures prises pour réduire la superficie des terres consacrées à la culture du cocaïer avaient consisté notamment dans l'éradication manuelle de 34 170 ha et l'éradication par pulvérisations aériennes de 103 302 ha supplémentaires.

23. Si des cultures de cocaïer ont été signalées dans 23 des 32 départements colombiens en 2011, trois provinces (Nariño, Guaviare et Putumayo) ont représenté 54 % des cultures. À Nariño, Guaviare, Putumayo et dans trois autres départements, la culture du cocaïer a progressé, ce qui a contribué à l'augmentation de 3 % des superficies cultivées dans le pays. Elle a toutefois enregistré un recul dans 14 départements en 2011 et des niveaux stables dans 3 autres. Entre 2010 et 2011, les réductions les plus importantes ont été observées dans les départements de Córdoba (réduction de 2 801 ha) et d'Antioquia (réduction de 2 246 ha), au centre du pays. En 2011, la superficie consacrée à la culture du cocaïer était inférieure aux records précédemment enregistrés dans l'ensemble des départements, et elle avait atteint son niveau le plus bas depuis 1999 dans les départements de Bolivar et de Vichada. La diminution sensible des cultures observée dans le département de Meta se poursuit: la superficie des cultures, qui était de 18 740 ha en 2004, est passée à 3 039 ha en 2011.

24. Au Pérou, la superficie nette consacrée à la culture du cocaïer a légèrement augmenté, pour s'établir à 64 400 ha en 2011, contre 61 200 ha en 2010. La superficie totale cultivée a augmenté de 34 % entre 2005 en 2011, mais elle reste très en dessous des niveaux élevés d'avant 1996. En 2011, la superficie consacrée à la culture du cocaïer au Pérou (64 400 ha) était comparable à la superficie qui y était consacrée en Colombie (64 000 ha). En 2011, cependant, l'expansion des cultures au Pérou a été maîtrisée grâce aux activités d'éradication: au total, 10 290 ha de cultures ont été éradiquées (par éradication volontaire ou forcée).

Figure II
**Culture du cocaïer en Colombie, au Pérou et en Bolivie (État plurinational de),
 2001-2011**
 (Hectares)



III. Tendances du trafic illicite de drogues

25. L'herbe de cannabis et la cocaïne sont les deux drogues les plus saisies en Amérique latine et dans les Caraïbes. En termes de poids, l'herbe de cannabis était la drogue la plus saisie dans la région en 2011 (791 tonnes), suivie de la cocaïne (418 tonnes) et de l'héroïne (1 tonne).

26. En 2011, 70 % des saisies mondiales de cocaïne et 14 % des saisies mondiales d'herbe de cannabis ont eu lieu en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le fort pourcentage des saisies mondiales de cocaïne réalisées dans la région peut s'expliquer par le fait que la culture du cocaïer reste concentrée pour l'essentiel dans trois pays andins. Les saisies d'autres drogues illicites réalisées en Amérique latine et dans les Caraïbes représentaient moins de 3 % des saisies mondiales.

27. Le tableau I montre le volume des saisies signalées pour les principaux groupes de drogues en 2010 et 2011, dans le monde et dans la région Amérique latine et Caraïbes.

Tableau I
Saisies de drogues en Amérique latine et dans les Caraïbes (kilogrammes),
2010 et 2011

Drogue	2010			2011		
	Amérique latine et Caraïbes (Kilogrammes)	Total mondial (Kilogrammes)	(Pourcentage)	Amérique latine et Caraïbes (Kilogrammes)	Total mondial (Kilogrammes)	(Pourcentage)
Herbe de cannabis	701 362	6 664 676	10,5	790 937	5 762 920	13,7
Résine de cannabis	220	1 129 091	0,0	260	1 051 059	0,0
Cocaïne ⁷	451 741	608 857	74,2	418 195	595 318	70,2
Opium	23	492 439	0,0	209	491 372	0,0
Morphine illicite	0	19 303	0,0	36	62 357	0,1
Héroïne	2 869	80 986	3,5	1 010	75 997	1,3
Amphétamine	1	19 581	0,0	45	30 973	0,1
Méthamphétamine	2	50 880	0,0	21	87 996	0,0
“Ecstasy”	97	3 792	2,6	105	3 673	2,9

A. Cannabis

Herbe de cannabis – Tendances mondiales

28. Étant donné la relative facilité avec laquelle l’herbe de cannabis peut être produite, la demande est souvent satisfaite par la production locale, ce qui se traduit par des flux de trafic plus localisés que pour d’autres drogues d’origine végétale. En 2011, on a continué de consommer, de commercialiser dans le cadre de trafics et de produire de l’herbe de cannabis dans la plupart des pays du monde. Entre 2006 et 2011, le niveau des saisies mondiales a oscillé entre 5 525 et 6 664 tonnes par an. Entre 2010 et 2011, il a diminué, passant de 6 665 à 5 763 tonnes

29. En 2011, les saisies mondiales d’herbe de cannabis ont continué d’avoir lieu en majeure partie en Amérique du Nord. Si l’on compare les différentes régions, les saisies d’herbe de cannabis réalisées en Amérique du Nord représentaient 69 % des saisies annuelles mondiales, contre 14 % pour l’Amérique latine et les Caraïbes, 9 % pour l’Afrique, 5 % pour l’Asie et 3 % pour l’Europe. Moins de 1 % des saisies mondiales d’herbe de cannabis ont eu lieu en Océanie.

Herbe de cannabis – Amériques

30. En 2011, la quantité totale d’herbe de cannabis saisie aux États-Unis a légèrement dépassé celle des saisies effectuées au Mexique. Ces dernières ont atteint le record de 2 313 tonnes en 2010, et les données pour 2011 montrent une baisse de 22 % de la quantité totale saisie, tombée à 1 799 tonnes. Aux États-Unis, les saisies ont diminué pour s’établir à 2 145 tonnes en 2011, chiffre inférieur au

⁷ Y compris la pâte de coca/coca base, la cocaïne base, les sels de cocaïne et le crack.

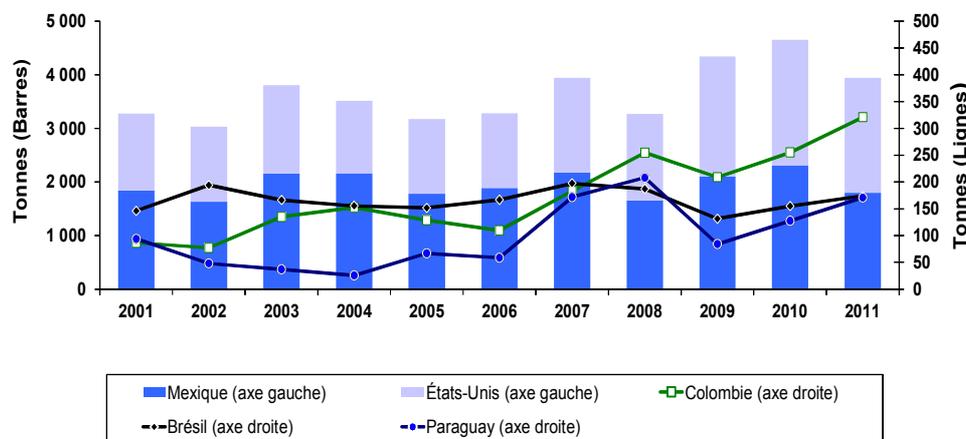
record de 2 342 tonnes enregistré en 2010. La figure III montre les saisies d'herbe de cannabis réalisées dans les Amériques entre 2001 et 2011.

31. En 2012, le Mexique a signalé la saisie de 1 297 tonnes d'herbe de cannabis, ce qui représente une baisse de 28 % par rapport à 2011. Au moment de l'établissement du présent rapport, seules des informations partielles étaient disponibles pour les Amériques. Cependant, considérant que le Mexique a traditionnellement représenté une part relativement importante des saisies mondiales, la récente baisse pourrait signifier une diminution des saisies d'herbe de cannabis dans la région et dans le monde en 2012.

Figure III

Saisies d'herbe de cannabis dans les Amériques, 2001-2011

(Kilogrammes)



32. Le Mexique a signalé que le trafic de cannabis s'effectuait principalement par voie terrestre, suivant des itinéraires qui relient les zones de production (essentiellement l'État de Sinaloa) à la frontière septentrionale du pays. Le transport par mer est le deuxième mode utilisé pour le trafic du cannabis. Les autorités des États-Unis ont indiqué que l'augmentation de la disponibilité de l'herbe de cannabis dans le pays semblait s'expliquer par une augmentation tant des quantités introduites en contrebande dans le pays que de la culture du cannabis sur son territoire.

33. Deux pays d'Amérique du Sud, le Brésil et la Colombie, ont saisi d'importantes quantités d'herbe de cannabis en 2011. En Colombie, le nombre des saisies est passé de 38 876 à 41 291 et la quantité saisie de 255 à 321 tonnes. Au Brésil, le nombre des saisies était à peu près similaire en 2010 et 2011 (885 et 878 respectivement), mais la quantité totale d'herbe de cannabis saisie est passée de 155 à 174 tonnes au cours de la même période. Le tableau II montre les saisies d'herbe de cannabis réalisées dans les Amériques entre 2007 et 2011, par sous-région.

Tableau II
Saisies d'herbe de cannabis dans les Amériques, 2007-2011
 (Tonnes)

<i>Année</i>	<i>Caraïbes</i>	<i>Amérique centrale</i>	<i>Amérique du Sud</i>	<i>Amérique du Nord</i>	<i>Reste du monde</i>	<i>Total</i>
2007	56	10	946	3 988	1 042	6 044
2008	57	11	796	3 309	1 456	5 629
2009	44	7	598	4 380	1 213	6 243
2010	92	105	504	4 705	1 258	6 665
2011	47	7	737	3 990	984	5 763

Résine de cannabis – Tendances mondiales

34. Contrairement à celle d'herbe de cannabis, la production de résine de cannabis était concentrée dans un petit nombre de pays, dont les principaux étaient l'Afghanistan et le Maroc. Ainsi, les flux du trafic de résine sont plus perceptibles: l'un aboutit en Europe (principalement via l'Espagne) depuis le Maroc; l'autre provient d'Afghanistan et passe dans et par les pays voisins. En 2011, 28 pays, dont 13 européens, ont saisi plus de 1 tonne de résine de cannabis.

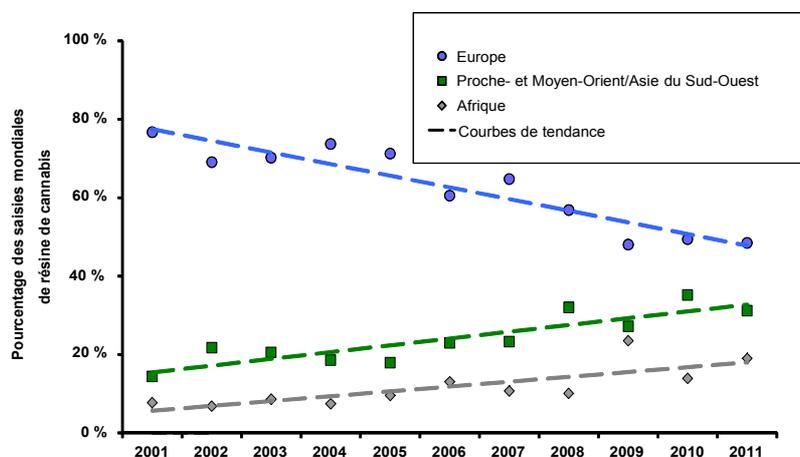
35. La plus grosse saisie annuelle de résine de cannabis a eu lieu en Espagne (356 tonnes). Ce pays a saisi plus de six fois plus de résine de cannabis que tout autre pays d'Europe et presque trois fois plus que le Maroc. Du fait de sa proximité avec le Maroc, pays dont on sait qu'il est une source de résine de cannabis, l'Espagne joue un rôle important pour ce qui est d'empêcher la résine d'atteindre d'autres pays européens.

36. Les autorités espagnoles ont signalé⁸ que, ces 10 dernières années, les quantités de haschisch saisies avaient suivi une tendance à la baisse et que les prix moyens du haschisch augmentaient, un gramme coûtant 5,28 euros en 2011, ce qui représente une hausse de 1 % par rapport à 2010 et de 37 % par rapport à 2002.

37. Les données communiquées dans le questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2011 indiquent que la majorité de la résine de cannabis saisie en Europe a probablement été produite au Maroc. Toutefois, plusieurs pays européens ont également mentionné l'Afghanistan et le Pakistan comme pays d'origine de la drogue. Depuis 2001, la proportion des saisies mondiales de résine de cannabis opérées en Europe diminue, tandis que celle des saisies opérées en Afrique et au Proche et Moyen-Orient augmente, comme l'illustre la figure IV. Les données laissent penser que les saisies ont plus souvent lieu à proximité du site de production que sur les marchés de consommation traditionnels. En outre, la hausse des saisies au Proche et Moyen-Orient indique que la résine de cannabis d'origine afghane et pakistanaise est de plus en plus présente sur le marché mondial.

⁸ Rapport de pays présenté par l'Espagne à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Antigua (Guatemala), du 1^{er} au 5 octobre 2012.

Figure IV
Saisies de résine de cannabis dans certaines régions, 2001-2011
(Pourcentage des saisies mondiales)



Résine de cannabis – Amériques

38. Du fait des préférences des consommateurs, le cannabis est principalement consommé sous forme d'herbe dans les Amériques. En 2011, les saisies d'herbe de cannabis (marijuana) y étaient plus de 800 fois plus élevées que celles de résine (haschisch). On ne constate qu'une production limitée de résine de cannabis dans la région, et les chiffres des saisies indiquent que la résine qui s'y trouve est généralement produite au Proche et Moyen-Orient ou en Afrique. Les Amériques représentaient seulement 0,5 % des saisies mondiales de résine de cannabis en 2011, la majorité des saisies de la région ayant eu lieu au Canada. Au total, six pays des Amériques ont signalé des saisies de résine cette année-là.

39. Un peu moins de cinq tonnes de résine de cannabis ont été saisies au Canada en 2011. Les autorités ont indiqué que plus de 99 % de la drogue arrivait dans le pays par la voie maritime et provenait soit du Proche et Moyen-Orient, soit d'Afrique. En 2011, les États-Unis ont signalé avoir saisi 272 kg de résine de cannabis et le Mexique, 9 kg; le Brésil, qui a indiqué en avoir saisi 251 kg, était le seul pays d'Amérique du Sud à signaler quelque saisie de résine que ce soit cette année-là. Dans les Caraïbes, la Jamaïque a signalé des saisies annuelles de 9 kg et Cuba de moins de 1 kg.

B. Opiacés

40. Le taux estimatif de prévalence annuelle de l'usage d'opiacés varie entre 0,28 et 0,44 % de la population adulte⁹. La majorité des personnes concernées étant des usagers d'héroïne, le trafic d'héroïne est très préoccupant. Les saisies d'opium et de morphine continuent de se produire principalement au Proche- et

⁹ *Rapport mondial sur les drogues 2013.*

Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, tandis que celles d'héroïne sont bien plus dispersées géographiquement.

1. Opium

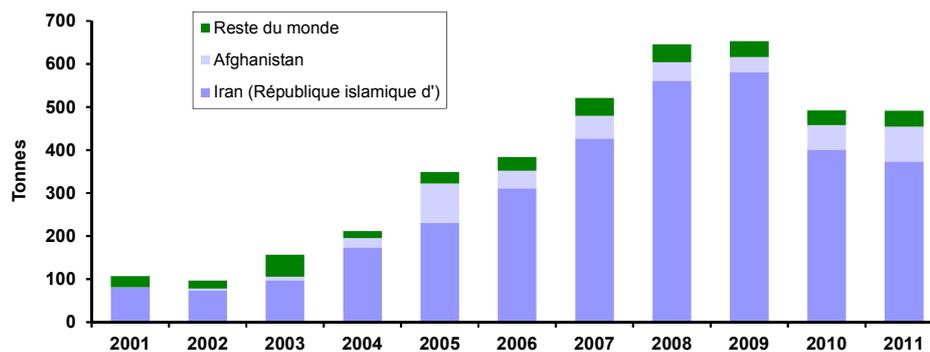
41. Après avoir progressé à un rythme soutenu durant la période 2002-2008, les saisies mondiales d'opium se sont stabilisées à 653 tonnes en 2009. Elles sont ensuite tombées à 492 tonnes en 2010 et sont restées à un niveau similaire en 2011 (491 tonnes). Depuis 2004, trois pays – l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan – ont constamment représenté plus de 90 % des saisies mondiales d'opium.

42. La République islamique d'Iran signale chaque année depuis 1980 la plus grande quantité annuelle d'opium saisie par un pays. De 2002 à 2009 en particulier, ces saisies ont été quasiment multipliées par huit, passant de 73 à 580 tonnes. En 2010, la tendance s'est inversée, et en 2011 les saisies sont tombées à 374 tonnes¹⁰. En 2011, les saisies d'opium étaient en hausse pour la deuxième année consécutive en Afghanistan, s'établissant à 80 tonnes, soit leur plus haut niveau depuis 2005.

Figure V

Saisies d'opium dans le monde, 2001-2011

(Tonnes)



43. Ces dernières années, les saisies d'opium ont augmenté en Amérique du Nord. En 2011, les saisies réalisées aux États-Unis étaient en hausse pour la troisième année consécutive et ont atteint 2,1 tonnes. Cette même année, au Mexique, elles ont aussi augmenté pour la troisième année consécutive et ont atteint 1,5 tonne. Deux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont signalé avoir saisi plus de 1 kg d'opium en 2011. La Colombie a saisi 205 kg d'opium de production locale et le Pérou, 4 kg d'opium.

2. Morphine

44. Comme dans le cas de l'opium, les saisies de morphine ont encore eu lieu majoritairement en Afghanistan ou dans les pays voisins: chaque année depuis 2005, l'Afghanistan, l'Iran (République islamique d') et le Pakistan ont effectué à eux trois plus de 90 % des saisies mondiales de morphine. Les saisies de morphine

¹⁰ Informations fournies par le Service iranien du contrôle des drogues.

réalisées au Proche- et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest avaient connu une baisse générale entre 2006 et 2010, mais elles ont augmenté de façon significative en 2011 en Afghanistan, ce qui rend la tendance récente difficile à déterminer. Les données à venir diront si la nette augmentation enregistrée en 2011 est ponctuelle ou si elle marque le début d'une tendance à la hausse. Les saisies ont atteint 50,8 tonnes en Afghanistan, 6,8 tonnes en Iran (République islamique d') et 4,3 tonnes au Pakistan.

3. Héroïne

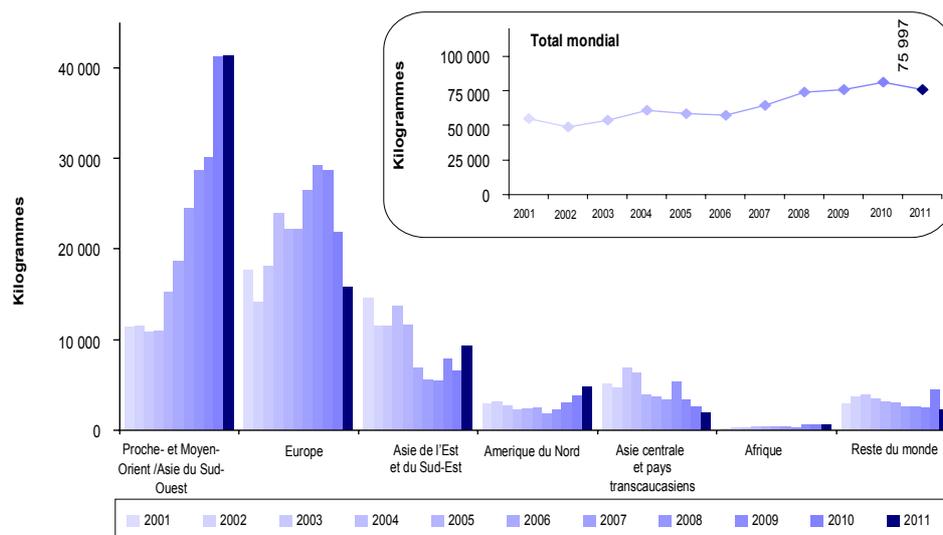
Héroïne – Tendances mondiales

45. Les saisies mondiales d'héroïne suivaient une tendance à la hausse depuis 2002 (voir figure VI), mais elles ont diminué entre 2010 et 2011, passant de 81 tonnes à un peu moins de 76 tonnes. Cette baisse annuelle est due à une chute significative des saisies opérées en Europe, particulièrement en Europe du Sud-Est, où elles ont diminué pour la deuxième année consécutive. Les saisies effectuées en Asie de l'Est et du Sud-Est et en Amérique du Nord ont augmenté en 2011, tandis que celles opérées au Proche- et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest se sont stabilisées après une longue période de hausses annuelles entamée en 2004.

Figure VI

Saisies d'héroïne dans le monde, 2001-2011

(Kilogrammes)



46. Entre 2003 et 2010, les saisies d'héroïne opérées en République islamique d'Iran ont été multipliées par huit, atteignant 27 tonnes en 2010, soit le volume qui aurait résulté de sept hausses annuelles consécutives de 35 %. Cette tendance a pris fin en 2011, les saisies chutant de 15 %, à 23 tonnes¹¹. Au Pakistan, les saisies d'héroïne ont doublé entre 2009 et 2010, pour s'établir à 4,2 tonnes. Elles ont

¹¹ Informations fournies par le Service iranien du contrôle des drogues.

continué d'augmenter en 2011, atteignant 7,6 tonnes, niveau le plus élevé enregistré dans ce pays depuis 2000.

47. En 2011, les saisies d'héroïne ont diminué en Europe pour la troisième année consécutive. Cette baisse annuelle est le résultat de l'évolution observée dans plusieurs pays, notamment en Hongrie (baisse de 97 %), en Slovénie (baisse de 88 %), en République tchèque (baisse de 84 %), en Suède (baisse de 64 %), en Belgique (baisse de 64 %), en Lettonie (baisse de 61 %), en Grèce (baisse de 34 %) et en Autriche (baisse de 32 %). Les exceptions les plus notables à cette tendance étaient la Pologne (augmentation de 90 %) et l'Espagne (augmentation de 77 %). L'Espagne a saisi 413 kg d'héroïne en 2011, et les autorités de ce pays ont noté que les saisies d'héroïne avaient globalement augmenté au cours de la dernière décennie¹².

48. Tandis que, ces dernières années, les saisies d'héroïne ont diminué en Europe, elles ont augmenté en Amérique du Nord. Les États-Unis, le Mexique et le Canada ont tous signalé une augmentation en 2011. Cette année-là, les autorités de ces pays en ont saisi 4,7 tonnes (un peu moins que les 5,9 tonnes saisies en Europe occidentale et centrale). Les États-Unis ont noté qu'en 2011, la disponibilité de l'héroïne avait continué d'augmenter, les trafiquants abordant de nouveaux marchés. Les saisies d'héroïne réalisées le long de la frontière sud-ouest des États-Unis augmentent de façon constante depuis 2007.

Héroïne – Amériques

49. Les saisies d'héroïne opérées dans les Amériques ont atteint 6,6 tonnes en 2010 et sont redescendues à 5,7 tonnes en 2011. Dans tous les pays de la région, à l'exception du Canada, l'héroïne est issue de la production régionale¹³.

50. Les saisies d'héroïne réalisées en Amérique du Nord ont augmenté, pour atteindre 4,7 tonnes en 2011. La dernière hausse en date constitue la quatrième augmentation annuelle consécutive des saisies d'héroïne en Amérique du Nord. Au Mexique, celles-ci sont passées de 0,4 tonne en 2010 à 0,7 tonne en 2011. Toutefois, les dernières données qui aient été fournies par le Mexique, dans le questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012, montrent que les saisies d'héroïne sont descendues à 0,2 tonne en 2012. Aux États-Unis, elles ont augmenté, passant de 3,2 tonnes en 2010 à 3,9 tonnes en 2011. Les autorités du pays ont indiqué dans le questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2011 que 81 % de l'héroïne saisie au niveau national arrivait par la voie terrestre, 13 % par la voie aérienne et 6 % par la voie postale.

51. De 2001 à 2011, la Colombie a réalisé en moyenne 56 % des saisies d'héroïne d'Amérique du Sud. Cette tendance semble s'être inversée en 2012, puisque les saisies d'héroïne opérées en Colombie sont tombées à 464 kg, soit le niveau le plus bas enregistré dans le pays depuis 1998. Cependant, le Pérou a indiqué avoir saisi 1 665 kg d'héroïne en 2012. Si l'on se fonde sur les données encore incomplètes

¹² Informations figurant dans le rapport de pays présenté par l'Espagne à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

¹³ *Rapport mondial sur les drogues 2013*.

dont on dispose pour la sous-région, on constate que les saisies d'héroïne ont augmenté en 2012 en Amérique du Sud.

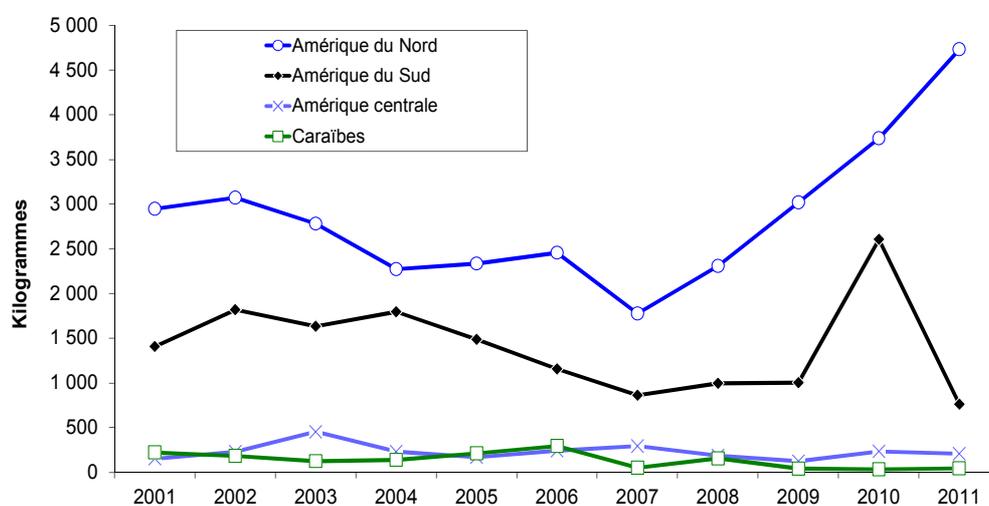
52. La majeure partie des 206 kg d'héroïne saisis par les pays d'Amérique centrale l'ont été par le Panama (194 kg). Bien que faible rapportée au volume saisi à l'échelle mondiale, la quantité saisie dans la sous-région reste stable depuis 2004, les saisies annuelles variant entre 100 et 300 kg¹⁴.

53. Les saisies réalisées dans les Caraïbes sont demeurées stables entre 2010 et 2011. En termes de volume, la République dominicaine représentait plus de 75 % des saisies d'héroïne enregistrées dans les Caraïbes depuis 2006. En 2011, 42 kg ont été saisis dans le pays, contre 30 kg en 2010. Une quantité similaire d'héroïne (39 kg) a été saisie en République dominicaine en 2012.

Figure VII

Saisies d'héroïne dans les Amériques, 2001-2011

(Kilogrammes)



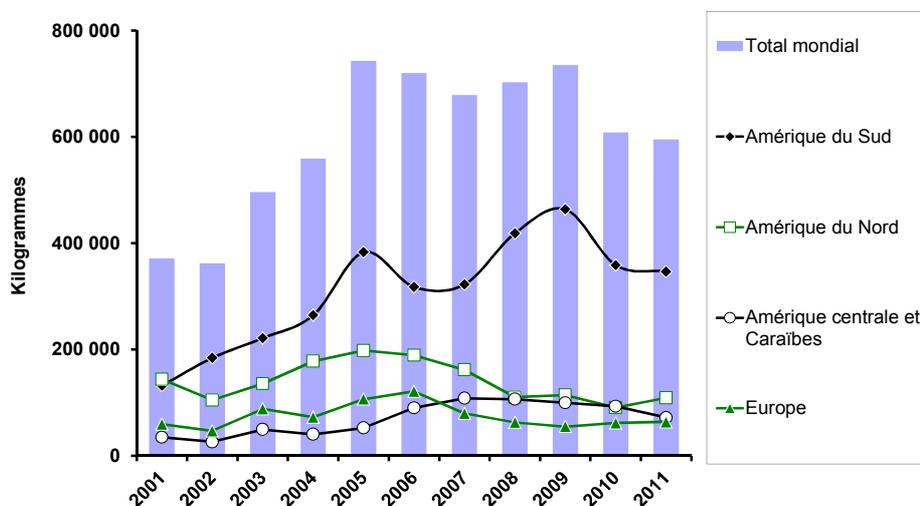
C. Cocaïne

Cocaïne – Tendances mondiales

54. Après une période relativement stable de 2005 à 2009, les saisies mondiales de cocaïne ont diminué en 2010 et 2011. Il n'en reste pas moins que la répartition géographique des saisies est restée plutôt stable, les principales régions de production et de transit que sont l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et les Caraïbes ayant représenté 70,6 % des saisies mondiales en 2011 (contre 74 % en 2009). Les saisies opérées sur les marchés de consommation traditionnels que sont l'Amérique du Nord et l'Europe ont représenté 28,7 % des saisies mondiales de cocaïne. Seules 0,8 % des saisies ont été effectuées dans le reste du monde (Asie, Afrique et Océanie). La figure VIII montre la tendance observée dans certaines régions et sous-régions entre 2001 et 2011.

¹⁴ 2013 International Narcotics Control Strategy Report, Département d'État des États-Unis.

Figure VIII
Saisies de cocaïne dans le monde, 2001-2011
(Kilogrammes)



Cocaïne – Amériques

55. En Amérique du Sud, la Colombie était toujours, de loin, le pays ayant saisi les plus importantes quantités de cocaïne. Le volume des saisies, qui y était de 165 tonnes en 2010, a chuté à 146 tonnes en 2011, pour remonter à 188 tonnes en 2012. Les autorités colombiennes ont fait savoir qu'en termes de volume, les opérations de saisie les plus concluantes étaient des opérations maritimes¹⁵. Une opération effectuée conjointement avec le Honduras a permis de saisir 8 963 kg de cocaïne, et une opération menée en juillet 2011, dans le cadre d'un accord sur les interceptions en mer conclu entre la Colombie et les États-Unis, a abouti à la saisie de 6 900 kg de cocaïne. En 2011, les autorités honduriennes ont déclaré la saisie de 16 800 kg de cocaïne, de loin la plus grande quantité annuelle qui ait été saisie par ce pays.

56. Au Pérou, les saisies de cocaïne ont diminué de 7 tonnes en 2011, s'établissant ainsi juste en dessous des 11 tonnes, soit le plus bas niveau enregistré par le pays depuis 2003. En revanche, les saisies effectuées dans l'État plurinational de Bolivie ont augmenté pour la seconde année consécutive, atteignant une nouvelle quantité record de 34 tonnes. Au cours des quatre dernières années, les saisies de cocaïne effectuées dans ce pays ont considérablement augmenté. Entre 2007 et 2011, la Bolivie en a saisi 30 tonnes par an en moyenne, soit une quantité bien supérieure à la moyenne de 11 tonnes saisies entre 2001 et 2006.

¹⁵ Informations figurant dans le rapport de pays présenté par la Colombie à la vingt-deuxième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes.

57. D'après les autorités équatoriennes¹⁶, les réseaux internationaux de trafiquants utilisent de plus en plus l'Équateur pour stocker, entreposer et distribuer des drogues illicites, pratiquer le trafic de précurseurs et commettre d'autres infractions liées à la drogue. Dans ce pays, les saisies de cocaïne ont légèrement augmenté, passant à 21 tonnes en 2011, contre 15 tonnes en 2010. Toutefois, ce chiffre reste nettement inférieur aux 65 tonnes saisies en 2009. En 2011, la quantité de cocaïne saisie au Brésil (24 tonnes), au Chili (9 tonnes) et en Argentine (4 tonnes) a diminué par rapport à l'année précédente, tandis que celle saisie en République bolivarienne du Venezuela a légèrement augmenté, passant à 26 tonnes.

58. La cocaïne continue de faire l'objet d'un trafic vers les États-Unis et le Canada depuis l'Amérique du Sud via l'Amérique centrale, même si la quantité saisie aux États-Unis a chuté ces dernières années. Dans ce pays, les saisies annuelles ont culminé à plus de 165 tonnes en 2006, puis chuté en dessous de 100 tonnes en 2008, restant inférieures à ce volume en 2009, 2010 et 2011.

D. Stimulants de type amphétamine

Amphétamine – Tendances mondiales

59. Entre 2001 et 2009, les saisies mondiales d'amphétamine ont globalement augmenté du fait, en partie, de l'augmentation des saisies de Captagon réalisées au Proche- et Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest, celles-ci ayant dépassé, en volume total, celles effectuées en Europe. En 2010, les saisies ont diminué, passant à 19 tonnes, avant de rebondir en 2011 à 24 tonnes, ce qui reste inférieur aux 33 tonnes record de 2009.

60. L'Arabie saoudite, important marché de consommation de comprimés de Captagon, a, pour la neuvième année consécutive, enregistré la plus importante saisie annuelle d'amphétamine qui ait été opérée par un seul pays. Dans ce pays, les saisies sont passées de 8,8 tonnes en 2010 (52 millions de comprimés) à 11,5 tonnes (67 millions de comprimés). En République arabe syrienne, les saisies sont passées de 2,1 tonnes (12 millions de comprimés) en 2010 à 3,9 tonnes (23 millions de comprimés) en 2011, niveau le plus élevé enregistré dans ce pays, légèrement au-dessus des 3,7 tonnes (22 millions de comprimés) saisies en 2009.

Méthamphétamine – tendances mondiales

61. Entre 2008 et 2011, le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement développé (voir figure IX). Relativement stable jusqu'en 2008, le volume annuel saisi dans le monde a rapidement augmenté, pour atteindre près de 88 tonnes en 2011. Ce niveau est plus de trois fois celui enregistré en 2008.

62. Au Mexique, les saisies de méthamphétamine ont fortement augmenté ces dernières années. En 2011, plus de 30 tonnes (30 740 kg) ont été saisies au Mexique, contre 13 tonnes en 2010; avant 2009, ces saisies n'avaient jamais dépassé une tonne. La quantité saisie au Mexique en 2011 équivaut au total mondial enregistré seulement deux ans auparavant. Les autorités ont identifié deux

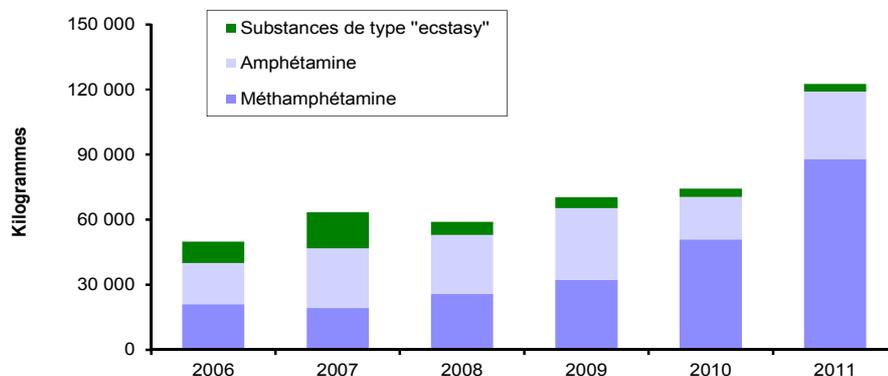
¹⁶ Rapport de pays présenté par l'Équateur à la vingt et unième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes, tenue à Santiago du 3 au 7 octobre 2011.

principales régions productrices: le nord (Sinaloa, Sonora et Basse-Californie) et le centre (Michoacán, Jalisco et Guanajuato).

Figure IX

Saisies de stimulants de type amphetamine dans le monde, 2006-2011

(Kilogrammes ou équivalents)



63. Les saisies de méthamphétamine ont fortement augmenté en Asie de l'Est et du Sud-Est, passant de 16 tonnes en 2009 à 20 tonnes en 2010 et 25 tonnes en 2011. La Chine et la Thaïlande représentaient 94 % des saisies de méthamphétamine opérées en Asie de l'Est et du Sud-Est en 2011.

64. La Chine a continué d'être un lieu de fabrication, de trafic et de consommation de méthamphétamine. Entre 2005 et 2009, les saisies annuelles de méthamphétamine signalées par ce pays ont oscillé entre 6 et 7 tonnes, atteignant 14,3 tonnes en 2011. D'après les autorités, la méthamphétamine est introduite en Chine par la frontière avec le Myanmar. En Chine, la fabrication illicite de stimulants de type amphetamine semble se poursuivre, les autorités ayant déclaré avoir détecté 357 laboratoires clandestins en 2011 (contre 378 en 2010).

65. En 2011, la Thaïlande a saisi 9,6 tonnes de méthamphétamine, contre 5,6 tonnes en 2010. D'après les autorités, les comprimés de méthamphétamine restent la drogue la plus consommée et celle qui fait l'objet du plus important trafic, et l'usage et le trafic de cristaux de méthamphétamine continuent d'augmenter¹⁷. Toujours d'après les autorités, les trafiquants s'attachent activement à imposer la méthamphétamine sur le marché en utilisant différentes méthodes (distribution d'échantillons gratuits, réductions de prix et vente en petites quantités). Enfin, les autorités thaïlandaises ont identifié le Myanmar comme étant le pays d'origine de la méthamphétamine, et la République démocratique populaire lao et le Cambodge comme des pays de transit.

¹⁷ Information figurant dans le rapport de pays présenté par la Thaïlande à la trente-sixième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, tenue à Bangkok du 30 octobre au 2 novembre 2012.

Substances de type “ecstasy” – Tendances mondiales

66. Ces dernières années, le marché mondial de l’“ecstasy” a fortement décliné, les saisies chutant du niveau record de 17 tonnes en 2007 à 3,5 tonnes en 2011. Les saisies mondiales de substances de type “ecstasy” ont diminué quatre années de suite.

67. La majorité des saisies d’“ecstasy” ont eu lieu en Amérique du Nord et en Europe. En 2011, les saisies opérées aux États-Unis ont diminué de moitié, passant à 521 kg (contre 1 069 kg en 2010); celles opérées au Canada ont fortement chuté, passant à 192 kg (contre 529 kg en 2010). Quatre des six autres pays qui ont saisi plus de 100 kg de substances de type “ecstasy” étaient situés en Europe (Pays-Bas, France, Turquie et Royaume-Uni). L’Australie et l’Indonésie étaient, hors Amérique du Nord et Europe, les seuls pays à avoir saisi plus de 100 kg de substances de ce type.

Stimulants de type amphétamine – Amériques

68. En 2011, dans les Amériques, la sous-région Amérique du Nord représentait 91 % des saisies de substances de type “ecstasy”, 93 % des saisies d’amphétamine et 99 % des saisies de méthamphétamine.

69. Dans les Caraïbes, des saisies de substances de type “ecstasy” ont été enregistrées dans deux pays: la République dominicaine (1,5 kg) et la Jamaïque (moins de 100 g). Aucune saisie de méthamphétamine ou d’amphétamine n’a été signalée à l’ONUDC par les pays des Caraïbes dans le questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2011.

70. En Amérique centrale, le Costa Rica a saisi 5,2 kg de substances de type “ecstasy” en 2011. Aucune saisie de méthamphétamine ou d’amphétamine n’a été signalée à l’ONUDC par les pays d’Amérique centrale dans le questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2011.

71. Neuf pays d’Amérique du Sud ont signalé des saisies de substances de type “ecstasy” en 2011, les quantités les plus importantes ayant été saisies au Brésil (l’équivalent de 70 kg) et en Uruguay (l’équivalent de 16 kg). Dans ses réponses au questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2012, le Brésil a signalé une hausse du nombre de comprimés d’“ecstasy” saisis et du nombre d’opérations de saisie. L’Argentine et le Brésil sont les seuls pays d’Amérique du Sud à avoir enregistré des saisies de méthamphétamine en 2011 – l’Argentine en a saisi 9 kg et le Brésil 12 kg.

IV. Activités de réduction de l’offre: Amérique latine et Caraïbes

Analyse de la partie II du questionnaire destiné aux rapports annuels

72. La présente section rend brièvement compte des réponses fournies par les pays d’Amérique latine et des Caraïbes à certaines questions de la deuxième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels. Cette partie porte sur l’approche globale de la réduction de la demande et de l’offre de drogues, et elle est consacrée environ pour moitié aux questions relatives à la réduction de l’offre de drogues illicites. Les

questions 16 à 37 du questionnaire portent sur les activités de réduction de l'offre au niveau national, ainsi que sur la coopération internationale et transfrontalière, la coopération technique internationale et le contrôle des précurseurs.

73. C'est dans le questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2010 que l'ONUDC a fait figurer cet ensemble de questions pour la première fois. Quatre-vingt-treize pays ont rempli la deuxième partie du questionnaire pour cette année-là; 91 l'ont fait pour 2011. Au moment de l'établissement du présent rapport, des données pour 2012 étaient disponibles concernant 20 pays. Par conséquent, l'analyse ci-après se fonde sur les réponses aux questionnaires pour 2010 et 2011.

74. La plus grande partie de cette analyse puise à la fois dans les réponses pour 2010 et dans celles pour 2011 plutôt qu'elle ne compare les deux années. Onze pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont rempli la deuxième partie du questionnaire destiné aux rapports annuels pour 2010, et 11 également ont répondu pour 2011. Huit pays ont répondu à la fois pour 2010 et 2011; dans leur cas, c'est la dernière réponse en date qui a été utilisée dans l'analyse.

Niveau national

75. Il n'y a eu aucun changement entre 2010 et 2011 pour ce qui est du nombre de pays indiquant disposer d'une stratégie écrite approuvée par le Gouvernement avec un volet spécifique de réduction de l'offre. En 2010 et 2011, seul un pays d'Amérique latine et des Caraïbes a signalé ne pas avoir mis en place de stratégie en la matière.

76. Le questionnaire interrogeait les États Membres sur les activités entreprises en vue de réduire l'offre de drogues illicites. En 2010 et 2011, 100 % des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ayant répondu ont indiqué surveiller les stimulants de type amphétamine et les substances illicites, 89 % avoir recours aux renseignements criminalistiques et surveiller les précurseurs, 83 % mener des travaux de recherche et d'évaluation, et 83 % également avoir entrepris des programmes d'éradication des cultures illicites. Soixante-trois pour cent des pays ayant répondu ont signalé la mise en œuvre d'activités de développement alternatif. Ces pays étaient la Bolivie (État plurinational de), le Brésil, la Colombie, l'Équateur, le Guatemala, le Pérou et le Venezuela (République bolivarienne du).

77. Dans tous les pays ayant répondu, la police, les douanes ou un service spécialisé de détection et de répression en matière de drogues avaient pour mandat de réduire l'offre de drogues. Les entités militaires étaient chargées de réduire l'offre de drogues dans 81 % des pays.

78. Tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ayant répondu ont indiqué avoir recours à des indicateurs comme technique d'enquête spéciale pour réunir des éléments de preuve, et 92 % ont signalé faire appel à des agents d'infiltration pour les enquêtes. Un pourcentage similaire (90 %) de pays a déclaré utiliser des dispositifs de surveillance électronique. Un pourcentage légèrement inférieur (80 %) a dit avoir recours aux livraisons surveillées comme technique d'enquête spéciale.

79. Seuls 20 % des pays de la région disposaient d'un système de surveillance de la vente sur Internet de préparations pharmaceutiques contenant des stupéfiants ou des substances psychotropes placés sous contrôle international.

Coopération internationale et transfrontalière

80. Les données indiquent des habitudes de coopération bien établies entre les différents services de détection et de répression de la région. Tous les États Membres ayant répondu ont déclaré échanger des informations avec des agents de services de détection et de répression de différents pays, et 90 % des pays ont dit mener des opérations conjointes avec d'autres pays. La pratique consistant à échanger des agents de liaison est courante dans la région, 92 % des pays affirmant y avoir eu recours en 2010 et 2011. Presque tous les pays qui ont entrepris des opérations conjointes étaient en mesure d'apporter des exemples d'opérations ayant débouché sur le démantèlement d'organisations criminelles et la saisie de substances illicites.

81. Soixante-dix pour cent des pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont mentionné la lenteur des procédures officielles comme un problème entravant la coopération entre leurs services et les homologues d'autres pays. Pour un pourcentage moindre de pays (30 %), l'absence d'accords autorisant la coopération opérationnelle/l'entraide judiciaire et le manque de coopération de la part des homologues posaient problème.

Coopération technique internationale

82. Tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ayant répondu ont indiqué recevoir une assistance technique dans le domaine de la réduction de l'offre de drogues, que ce soit d'un autre pays ou d'une organisation internationale. Cette assistance prenait la forme d'une formation pour 100 % des pays, d'échanges de données pour 80 % d'entre eux, de logiciels pour 60 %, de matériel pour 55 % et d'une aide financière pour 55 % également. Seuls deux pays (17 %) ont déclaré que l'assistance reçue était suffisante au regard de leurs besoins.

83. Neuf pays ont dit fournir une assistance, consistant principalement en des formations, à d'autres pays de la région.

V. Conclusions

84. Trois pays, à savoir la Bolivie (État plurinational de), la Colombie et le Pérou, assuraient toujours la quasi-totalité de la culture mondiale du cocaïer. La superficie totale cultivée est restée stable en 2011. L'Amérique latine et les Caraïbes étaient toujours à l'origine de la majeure partie de la production et des saisies de cocaïne au niveau mondial. En 2011, plus de 70 % des saisies mondiales de cocaïne ont été réalisées dans la région.

85. Le cannabis reste la drogue dont la culture, la production, le trafic et la consommation sont les plus importants au niveau mondial, et sa culture se poursuit dans la plupart des pays des Amériques. Les saisies mondiales d'herbe de cannabis ont baissé en 2011 et les saisies réalisées dans les Amériques ont également diminué, passant de 5 407 tonnes en 2010 à 4 779 tonnes en 2011. Les saisies mondiales de résine de cannabis étaient en baisse pour la troisième année consécutive. Du fait des préférences des consommateurs, le cannabis est principalement consommé sous forme d'herbe dans les Amériques, et moins de 0,1 % des saisies mondiales de résine ont été effectuées dans ces pays.

86. L'Afghanistan et le Myanmar ont continué de représenter la majorité des cultures illicites de pavot à opium recensées dans le monde, 84 % de ces cultures ayant eu lieu dans ces deux pays. En 2012, en Afghanistan, la culture du pavot couvrait 154 000 ha, soit 18 % de plus que l'année précédente. Cependant, des maladies et des intempéries ayant endommagé les cultures, la production potentielle d'opium a chuté de 36 % sur la même période. Au Myanmar, la culture a augmenté de 17 %, passant à 51 000 ha, et la production estimée d'opium a augmenté de 12 %, pour atteindre 690 tonnes. En 2011, les saisies d'opium sont restées à des niveaux similaires à ceux de l'année précédente; les saisies d'héroïne ont diminué en Amérique du Sud, en Amérique centrale et dans les Caraïbes mais ont augmenté en Amérique du Nord.

87. La tendance la plus nette qui émerge des données de 2011 est l'augmentation des saisies mondiales de stimulants de type amphétamine. Ces dernières années, le marché mondial de la méthamphétamine s'est considérablement développé. Après les niveaux relativement stables des saisies opérées jusqu'en 2008, le volume annuel de méthamphétamine saisie dans le monde a rapidement augmenté pour atteindre près de 88 tonnes en 2011, soit plus de trois fois le volume de 2008. Dans les Amériques, la sous-région Amérique du Nord représentait la majorité des saisies de stimulants de type amphétamine.

88. Il existe des habitudes de coopération bien établies entre les différents services de détection et de répression d'Amérique latine et des Caraïbes, et lesdits services échangent régulièrement des renseignements. La majorité des pays mènent des opérations de détection et de répression conjointes avec d'autres pays de la région.